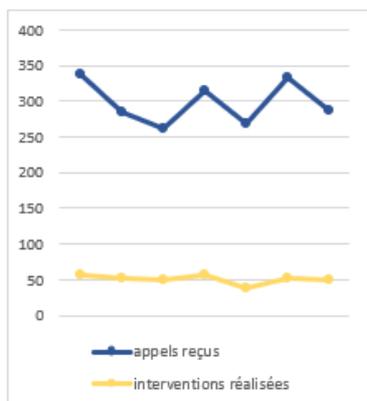


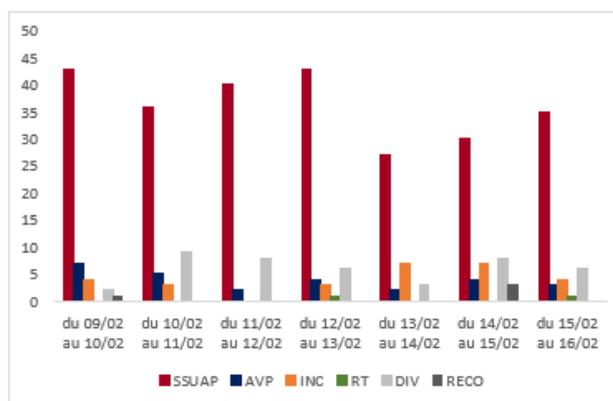


Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



	du 09/02 au 10/02	du 10/02 au 11/02	du 11/02 au 12/02	du 12/02 au 13/02	du 13/02 au 14/02	du 14/02 au 15/02	du 15/02 au 16/02
appels reçus	338	285	261	314	268	332	287
interventions réalisées	57	53	50	57	39	52	49

	du 09/02 au 10/02	du 10/02 au 11/02	du 11/02 au 12/02	du 12/02 au 13/02	du 13/02 au 14/02	du 14/02 au 15/02	du 15/02 au 16/02
SSUAP	43	36	40	43	27	30	35
AVP	7	5	2	4	2	4	3
INC	4	3	0	3	7	7	4
RT ¹	0	0	0	1	0	0	1
DIV ²	2	9	8	6	3	8	6
RECO ³	1	0	0	0	0	3	0

¹ opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...
² reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...

- Interventions marquantes -

18 FÉVRIER

CHAMPIGNY-LE-SEC : intervention pour un accident de la circulation, voiture contre voiture. 4 blessés légers ont été transportés au CHU de Poitiers. Suite à l'accident, une voiture a pri feu, totalement embrasée à l'arrivée des secours. Le sinistre a été éteint au moyen d'une lance.

20 FÉVRIER

PORT-DE-PILES : intervention pour un feu de dépendance mitoyenne à une habitation. 3 lances mises ont été mises en œuvre, permettant de stopper la propagation vers l'habitation. 80 m² de dépendance ont été détruits.

FONTAINE-LE-COMTE : intervention pour un accident de la circulation, entre deux véhicules légers et un poids lourd. 3 blessés légers, dont un agent des douanes, ont été transportés au CHU de Poitiers.

22 FÉVRIER

Suite au passage de la tempête Louis, les sapeurs-pompiers de la Vienne ainsi que les services de la Direction des routes sont intervenus pour dégager 47 arbres sur la VP, 18 interventions pour fils électrique sur la chaussée, et 6 inondations..



Actualités opérationnelles



OPÉRATIONS MULTIPLES SUITE AU PASSAGE DE LA TEMPÊTE LOUIS

Le jeudi 22 février, les sapeurs-pompiers de la Vienne ont été fortement sollicités, suite au passage de la tempête *Louis*, menant à l'activation de la cellule de débordement au sein du CTA-CODIS. Au total, ce sont 180 appels reçus concernant cet épisode météorologique, qui ont mené à 71 interventions dont 13 réalisées par la Direction Interdépartementale des Routes (DIR).

Cet événement a impacté la zone Sud-Ouest de Poitiers, en suivant une trajectoire vers l'Est, en direction de Civaux et Montmorillon. 40 sapeurs-pompiers ont été mobilisés pour assurer les opérations de secours, principalement pour des chutes d'arbres/fils électriques sur la voie publique, des objets envolés (antennes, pergolas) ainsi que des inondations par ruissellement.

Il est à noter que le 8 février dernier, deux sessions d'exercice en situation d'opérations multiples (OPM) ont été effectuées, avec l'activation de la cellule de débordement, en mobilisant notamment des personnels administratifs et techniques (PATS) pour répondre aux appels téléphoniques simulés.

Objectifs de l'exercice :

- Entraîner la chaîne de commandement et le CTA à l'activation du CODIS en configuration OPM ;
- Associer les unités mixtes de Poitiers Saint-Éloi et Châtellerauld pour les entraîner à la gestion locale d'un poste de commandement avancé (PCA) ;
- Associer les PATS afin de les compter comme ressource pour assurer le rôle de téléphoniste débordement en heures ouvrables.

Les deux débriefings à chaud ont mis en évidence l'utilité de cette journée et la nécessité de procéder à quelques ajustements et/ou évolutions dans les méthodes et les documents support, que ce soient pour des problématiques techniques ou des questions de doctrine d'engagement.

L'implication des PATS sur le processus opérationnel, lors des exercices ou plus récemment lors de l'événement du 22 février, participe à la résilience de l'établissement et contribue à la cohésion entre personnels de tous profils.



Actualités opérationnelles



INTERVENTION POUR MALAISE CARDIAQUE : L'EFFICACITÉ DES MAILLONS DE LA CHAÎNE DES SECOURS

Lundi 12 février, le centre de traitement de l'alerte a reçu un appel, à 11h35, pour un malaise sur la voie publique sur la commune de Châtelleraut.

Un départ réflexe a été déclenché et le médecin régulateur a engagé, en complément, un SMUR de Châtelleraut.

Dans ce genre de situation, chaque seconde compte, un premier témoin du malaise, assisté de 2 autres personnes, se sont organisés pour augmenter les chances de survie de la victime en arrêt cardiaque, en relation étroite avec l'opérateur du CTA (Caporal Mathieu RIDOUARD).

À leur arrivée, en simultané, les secours découvrent un premier maillon des secours impliqué dans des actions de protection et des actions de massage cardiaque. Cette réactivité, suivie d'un déchocage par le médecin du SMUR a permis de relancer une activité cardiaque.

La victime, un homme de 70 ans, a été transportée par le VSAV médicalisé au CHU de Poitiers, avec une jonction sur Châtelleraut-Sud, avec un SMUR de Poitiers.

Les éléments circonstanciés, du Chef d'Agrès, ont été rapidement transmis au Chef de centre et ont permis d'identifier les primo acteurs secouristes. Ces derniers ont été contactés par le chef de centre pour effectuer une rencontre, ce mardi 20 février, au sein de l'unité mixte de Châtelleraut, en présence de l'équipage du VSAV (Adjudant-chef Olivier CHAIMBAULT ; Caporal-chef Antoine EGRETAU et la Sapeure Julie DUCHEZ), afin de partager cette expérience et de valoriser l'ensemble des acteurs.

Félicitations à tous !



Actualités opérationnelles

Partage d'informations d'accident en service (PIAS) – Disponibles sur l'Extranet – rubrique « PEX »



À travers ce PIAS, vous pouvez remarquer qu'il se dégage des mesures de prévention, dont certaines sont déjà reliées du fait de la présence dans notre département des usines de fabrication de batterie.

En cas de doute sur ce domaine, référez-vous au GODR IUV, disponible sur <https://www.godr.sdis86.net>.

À travers ce second PIAS, des mesures de prévention sont préconisées, suite à l'effondrement de structure lors d'un incendie :

- Privilégier les points d'eau type « Poteau » ou « bouche ». Les points d'eau naturels doivent faire l'objet d'une reconnaissance avant utilisation. Le réflexe : avoir recours aux tablettes opérationnelles afin de connaître les points d'eau disponibles ;
- Rappeler l'importance de la vérification du matériel individuel et collectif de manière hebdomadaire et à chaque utilisation (obligation de vérifier la pression des bouteilles d'ARI entre autres) ;
- Insister sur le rôle du commandant des opérations de secours (COS) : la remontée d'information doit être la plus complète et réaliste possible, dans un cadre d'ordre respecté (messages de renseignements) ;
- Faire prendre conscience de l'importance de la prévention des accidents (FI, séminaires des chefs de centre et adjoints, consignes régulières...)



Au sein du SDIS de la Vienne, prévoir un soutien sanitaire opérationnel est vivement recommandé, avec un VSAV pour les intervenants au minimum, voir le véhicule de soutien sanitaire (VSS), ainsi qu'un infirmier si le sinistre devient de grande envergure.



Actualités institutionnelles



POURSUITE DE LA MISSION DES VOLONTAIRES ISSUS DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

Du 21 au 23 février, trois jeunes issus du Service National Universel (Emma, Benjamin et Hugo) ont réalisé une mission importante pour le compte des groupements opérations, technique & logistique et Systèmes d'information.

Il s'agissait de vérifier la qualité, d'éditer et plastifier les fiches de « Réseau Flotte Groupe Identifiant (RFGI) » manquantes pour la totalité du parc roulant du SDIS. Puis, en fin de mission, ils ont saisi les données (en substance, le code rapport de START) dans ATAL (progiciel de gestion du parc roulant) afin que ces dernières soient plus facilement partagées et recoupées entre les groupements concernés à l'avenir.

Ce travail a permis de constituer une base commune consolidée, qui servira de référentiel pour les évolutions futures du parc roulant et de la base de données matérielle de START.

L'évolution importante par rapport à la pratique précédente étant la mention du centre d'affectation, désormais vierge, pour permettre de remplir la zone à compléter au marqueur effaçable par chaque centre d'incendie et de secours.

Chaque engin aura donc une fiche qui le suivra pendant toute sa « carrière » au SDIS sans besoin de la rééditer à chaque rotation. Ces nouvelles fiches seront très prochainement distribuées aux unités territoriales, au CFSP et viendront en complément ou remplacement des fiches existantes.

Pendant cette mission, les « SNU » ont pu découvrir l'importance du suivi opérationnel des engins, du suivi de leur historique dans leurs affectations successives et mettre en œuvre leurs capacités d'organisation, de rigueur et de travail en équipe.

Une visite du CTA-CODIS et une rencontre avec le groupement technique et logistique sont venues illustrer et donner du sens à leur travail. Cette mission, encadrée par l'Adjudant-chef Franck RAIFFÉ, a été pilotée par le Commandant Philippe CUNY et Stéphane PERAUD.



Actualités Ressources humaines

PRÉSENTATION DU LIEUTENANT ARNAUD BOBIER, NOUVEL ADJOINT AU CHEF DE CENTRE DE POITIERS SAINT-ÉLOI



Le Lieutenant 1^{ère} classe, Arnaud BOBIER, 40 ans, est affecté au centre de secours principal de Poitiers Saint-Éloi depuis le 14 février 2024, en qualité de chef de centre adjoint.

Jeune sapeur-pompier volontaire à Châtelleraut en 1996, puis sapeur-pompier volontaire à Pleumartin, il intègre la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris en 2002 où il restera pendant 17 ans.

Au cours de sa carrière il occupera divers postes en unité opérationnelles mais aussi au sein d'un état-major puis sera affecté pendant 4 ans au Centre Spatial Guyanais sur le centre de lancement du lanceur Ariane V jusqu'en 2019.

Il occupe ensuite les fonctions d'adjoint au chef de centre puis chef de centre de secours du CIS Le Blanc, dans le département de l'Indre (36) jusqu'au 13 février 2024.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Revue médias

VENDREDI 16 FÉVRIER – La Nouvelle République/Centre Presse

Un des agriculteurs manifestants de Poitiers blessé sur la N10 à Vivonne

Publié le 16/02/2024 à 10:08 | Mis à jour le 16/02/2024 à 11:47



FAITS DIVERS JUSTICE - VIENNE



Des centaines de tracteurs s'étaient donné rendez-vous jeudi soir à Poitiers.

© (Photo d'illustration NR-CP, Corentin Maugue)

L'accident a eu lieu vers une heure du matin. Le tracteur a été percuté à l'arrière par un poids lourd.



Si la nouvelle manifestation d'agriculteurs s'est conclue sans incident dans la nuit de jeudi à vendredi à Poitiers, elle a mal fini pour l'un des manifestants qui rentrait chez lui, comme l'ensemble des manifestants qui se sont dispersés en empruntant seuls ou en petits groupes divers itinéraires.

Vers une heure du matin, vendredi 16 février 2024, le tracteur piloté par un jeune homme de 21 ans circulait sur la nationale 10 au niveau de Vivonne, alors que cette voie rapide est interdite aux engins agricoles, indique la gendarmerie.

Un jeune de Château-Larcher

Alors qu'il circulait à vitesse réduite, le tracteur a été percuté par l'arrière par un poids lourd. Son conducteur a été éjecté, toujours selon la gendarmerie. Blessé, il a été transporté au CHU de Poitiers.

Les sapeurs-pompiers de la Vienne font de leur côté état de « deux blessés légers » hospitalisés.

La circulation a été limitée à une seule voie, indique Bison futé. L'évacuation des véhicules accidentés s'est terminée vers 7 heures du matin.

Selon nos informations, recueillies auprès des syndicats agricoles, le jeune conducteur du tracteur s'appelle Steven Boudet et réside à Château-Larcher. Il n'appartient à aucune organisation syndicale.

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





Revue médias

VENDREDI 16 FÉVRIER – *La Nouvelle République/Centre Presse*

Nouveaux départs de feu dans un immeuble à Poitiers

Deux nouveaux départs de feu, « vraisemblablement d'origine criminelle » selon la mairie de Poitiers, ont eu lieu dans une barre d'immeuble de la rue de Bourgogne au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Un premier départ de feu est survenu dans les parties communes à 2 h 30 du matin. Trois personnes ont été incommodées par les fumées. Une nouvelle intervention a eu lieu peu avant 5 h. Elle n'a pas fait de blessés mais des dégâts plus importants.

Une enquête a été ouverte par la police. Les locataires avaient été reçus par la Ville et Ekidom le 24 janvier, ils le seront de nouveau le 20 février prochain. L'immeuble avait en effet déjà



Les pompiers sont de nouveau intervenus. (Photo d'illustration NR-CP)

connu trois départs de feu au cours des dernières semaines. La Ville et le bailleur social disent soutenir « les habitants victimes de ces actes malveillants ». Ces barres d'immeuble doivent faire l'objet d'une réhabilitation, elles doivent être coupées en deux.

VIVONNE

Feu de machine à laver au centre pénitentiaire

Plus de peur que de mal, mercredi, au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne où un départ de feu a eu lieu dans la buanderie. L'incendie a été rapidement maîtrisé, il n'a pas causé de dégâts annexes et n'a pas nécessité de procéder à une évacuation des lieux.





Revue médias

SAMEDI 17 FÉVRIER – La Nouvelle République/Centre Presse

Y a-t-il un pyromane au 69 ?

Évacués deux fois dans la nuit de mercredi à jeudi, les habitants du 69, rue de Bourgogne à Poitiers en sont à leur cinquième incendie volontaire en trois mois.

La première alerte a eu lieu vers une heure du matin, dans la nuit du mercredi au jeudi 15 février 2024. « J'ai entendu tambouriner à ma porte », raconte cet habitant du rez-de-chaussée qui souhaite garder l'anonymat. Le feu avait pris juste à côté, dans le local des compteurs électriques. Les occupants du 69, rue de Bourgogne se sont réveillés mutuellement puis ont évacué l'immeuble. Les pompiers, arrivés rapidement sur place, se sont assurés que personne ne restait dans les appartements, au besoin en forçant les serrures et ont pris en charge trois personnes incommodées par les fumées, dont une femme enceinte.

Un immeuble où les relations sont bonnes, dans un quartier paisible

Les locataires de l'immeuble ont patienté deux heures à l'extérieur avant d'être autorisés à rentrer, le temps pour les pompiers d'éteindre le sinistre et d'évacuer les boules d'étoffes diverses ayant servi à allumer le feu.

Trois quarts d'heure plus tard, nouvelle alerte, nouvelle évacuation : un second feu vient de se déclarer, exactement au même endroit. Visiblement le ou les pyromanes savaient quand recommencer. « Je suis persuadé que c'est quelqu'un de l'immeuble », affirme Chiacap Kitoyi, l'un des sinistrés, qui est également représentant élu des locataires au conseil d'adminis-



Chiacap Kitoyi (à droite), locataire au 69, rue de Bourgogne et administrateur élu d'Ekidom, s'entretient de la situation avec un voisin dans l'entrée de l'immeuble incendié. (Photo NR-CP)

tration d'Ekidom, la société HLM propriétaire de l'immeuble.

En ce vendredi matin, tandis qu'une entreprise spécialisée procède au nettoyage de l'entrée du 69, les commentaires vont bon train. L'immeuble en est à son cinquième incendie depuis le mois décembre, alors que les deux bâtiments jumelés n'ont jamais été visés. Le précédent incendie avait visé le local technique, avec de gros dégâts et un immeuble privé d'Internet pendant deux mois.

« C'est quelqu'un qui en veut à ce bâtiment » considère Chiacap Kitoyi, qui rappelle que cette partie du quartier des Couronneries est réputée plu-

tôt calme et plutôt à l'abri des trafics. Les relations au sein de l'immeuble, où vivent des personnes de toutes origines et de tous âges sont, dit-on, assez amicales.

Une pétition au préfet ?

Les locataires sont partagés entre la colère et l'incompréhension. Ils ont le sentiment, pas forcément justifié, que la police n'accorde pas suffisamment d'importance à cette série d'événements inquiétants : « On attend qu'il y ait un mort ? » interroge l'administrateur d'Ekidom, soucieux de mettre la société HLM hors de cause (1). Certains déplorent pourtant la facilité avec laquelle la porte

d'entrée de l'immeuble peut être forcée, surtout depuis le premier incendie. « Réparer la porte ne servira à rien », pronostique Chiacap Kitoyi.

La seule solution : mettre fin aux agissements du pyromane et s'en donner les moyens. Chiacap va proposer à ses voisins de tous signer une lettre en ce sens au préfet, peut-être aussi au procureur.

Vincent Buche

(1) Une rencontre avec les locataires de la résidence associant Ekidom, la police et la Ville de Poitiers a eu lieu le 24 janvier. À la suite des deux derniers incendies, un nouveau rendez-vous est programmé le mardi 20 février à 18 h 30.



Revue médias

SAMEDI 17 FÉVRIER – La Nouvelle République/Centre Presse

VIVONNE

Un des agriculteurs manifestants de Poitiers blessé sur la N10

Si la nouvelle manifestation d'agriculteurs s'est conclue sans incident dans la nuit de jeudi à vendredi à Poitiers, elle a mal fini pour l'un des manifestants qui rentrait chez lui, comme l'ensemble des manifestants qui se sont dispersés en empruntant seuls ou en petits groupes divers itinéraires. Vers une heure du matin, vendredi 16 février, le tracteur piloté par un jeune homme de 21 ans circulait sur la N10 au niveau de Vivonne, alors que cette voie rapide est interdite aux engins agricoles, indique la gendarmerie.

Alors qu'il circulait à vitesse réduite, le tracteur a été percuté par l'arrière par un poids lourd. Son conducteur a été éjecté, toujours selon la gendarmerie. Blessé, il a été transporté au CHU de Poitiers. Les sapeurs-pompiers de la Vienne font de leur côté état de « deux blessés légers » hospitalisés. La circulation a été limitée à une seule voie, indique Bison futé.

L'évacuation des véhicules accidentés s'est terminée vers 7 h du matin. Selon nos informations, recueillies auprès des syndicats agricoles, le jeune conducteur du tracteur s'appelle Steven Boudet et réside à Château-Larcher. Il n'appartient à aucune organisation syndicale.





Revue médias

LUNDI 19 FÉVRIER – *La Nouvelle République/Centre Presse*

FAITS DIVERS

Une voiture percutée au feu rouge, des dégâts mais pas de blessés

Vendredi 16 février, vers 23 h, un accident spectaculaire est survenu sur l'avenue de l'Europe à Dangé-Saint-Romain, près de Châtelleraut. Il n'y a pas eu de blessés. Un véhicule, arrêté au feu rouge du carrefour formé par cet axe et la rue Saint-Romain, a été percuté à l'arrière par une autre voiture, circulant à vive allure dans le même sens. Le choc a été violent. Le premier véhicule a été projeté sur le mobilier urbain se trouvant sur sa droite alors que le deuxième a terminé sa course à plusieurs dizaines de mètres du point de choc, couchant un poteau électrique sur la partie gauche de la chaussée et s'immobilisant juste à côté d'un commerce proche.

Gendarmerie et pompiers se sont dépêchés sur les lieux pour assurer la sécurité pendant l'évacuation des deux voitures détruites et s'assurer de l'état de santé des conducteurs. Ces derniers n'ont pas été blessés mais ont été transportés à l'hôpital pour examens de contrôle. Une enquête est ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Des dépistages alcoolémie et stupéfiants ont été pratiqués sur les conducteurs. L'un est au moins positif à l'alcool.



Revue médias

MARDI 20 FÉVRIER – France Bleu Poitou

Un accident entre deux voitures et un poids-lourd au péage de Poitiers Sud

Un accident s'est produit en milieu d'après-midi ce mardi 20 février 2024 au sud de Poitiers. L'accident a fait notamment trois blessés légers, indiquent les sapeurs-pompiers de la Vienne.



Un accident s'est produit ce mardi 20 février 2024 au niveau du péage de Poitiers Sud entre deux voitures et un poids-lourd. (Photo d'illustration) © Radio France - Delphine-marion Boulle

Un accident s'est produit à Poitiers ce mardi 20 février 2024. À priori, l'accident s'est produit au péage de Poitiers sud, dans une bretelle. Trois véhicules sont impliqués : deux voitures et un poids-lourd.

Un accident assez impressionnant donc, qui a eu lieu dans une bretelle, peu avant 16 heures. Le bilan fait état de sept victimes, dont trois blessés légers transportés au CHU de Poitiers selon le SDIS 86.

Dix-sept sapeurs-pompiers du SDIS 86 ont été mobilisés .



Revue médias

MARDI 20 FÉVRIER –Angers Info

FAITS DIVERS

Accident sur l'A10 au péage de Poitiers Sud : trois véhicules impliqués, trois blessés

Publié il y a 2 jours le 21/02/2024

Par Sylvain



DR

Un accident s'est produit en milieu d'après-midi ce mardi 20 février 2024, au sud de Poitiers, plus précisément au péage de Poitiers Sud. Trois véhicules étaient impliqués dans l'accident : deux voitures et un poids-lourd.

L'accident, survenu peu avant 16 heures, a été assez impressionnant selon les premiers rapports. Les sapeurs-pompiers de la Vienne ont indiqué qu'il y avait sept victimes au total, dont trois blessés légers. Ces blessés ont été transportés au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers pour recevoir les soins nécessaires, d'après [France Bleu Poitou](#).

Pour répondre à cette situation, dix-sept sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Vienne ont été mobilisés pour porter assistance aux victimes et gérer la situation sur le site de l'accident. Les détails précis concernant les circonstances de l'accident et les mesures prises pour sécuriser la zone seront probablement clarifiés à mesure que l'enquête progresse.





Revue médias

MERCREDI 21 FÉVRIER – *La Nouvelle République/Centre Presse*

POITIERS-SUD

Trois blessés après le péage

Un accident impliquant un poids lourd et deux voitures, dont une de la douane, s'est produit mardi 20 février vers 15 h 40. Le choc est survenu dans la bretelle de sortie de l'autoroute A10 après la barrière de péage de Poitiers-Sud. Elle permet de partir sur la N10 en direction d'Angoulême. Trois ambulances des pompiers ont été mobilisées ainsi qu'un fourgon incendie. L'accident implique sept personnes et trois d'entre elles ont dû être transportées pour des examens de contrôle. Plusieurs patrouilles de la gendarmerie, compétente sur le domaine autoroutier, ont été engagées pour réguler la circulation. Le choc serait intervenu, d'après les premières informations, quand une conductrice qui voulait s'engager sur l'autoroute, se serait déportée en direction du poids lourd suivi de la douane, après leur passage au péage. La circulation n'a pas été coupée, précise la gendarmerie.





Revue médias

MERCREDI 21 FÉVRIER – La Nouvelle République/Centre Presse

Leurs premiers gestes l'ont sauvé

Ils sont trois. Trois anonymes. Trois habitants de Châtellerault qui, grâce à leur intervention et des gestes de premier secours, ont probablement sauvé la vie d'un homme de 70 ans, pris d'un malaise au volant de sa voiture.

C'était lundi 12 février, près de l'école Jules-Ferry. Caroline apporte du verre à la benne dédiée. « C'est un endroit et à une heure où je ne vais jamais. J'ai vu un véhicule à l'arrêt sur la route, le moteur tournant, avec un conducteur penché sur le siège passager qui bavait. J'ai frappé à la vitre, il ne répondait pas. J'ai coupé le moteur, je lui parlais fort mais il ne me répondait pas. Il était en arrêt cardiaque, il avait plus de pouls. Pour une fois j'avais mon téléphone portable sur moi. J'ai appelé le 18. »

Un massage énergique salvateur

Un couple en voiture, Caroline et Abdes, s'arrête à son tour et apporte à son aide. « Le conducteur était emmitoufflé. On l'a sorti de sa voiture avec mon mari. J'ai pratiqué un massage en attendant l'arrivée des secours. J'ai mon diplôme de secouriste. »

Une ambulance des pompiers et une équipe du Smur prennent le relais : « Nous avons poursuivi les massages et utilisé le défibril-



Des anonymes et les pompiers ont sauvé la vie d'un conducteur de 70 ans pris d'un malaise. (Photo NR-CP)

lateur pour faire repartir l'activité cardiaque, explique l'adjudant-chef Olivier Chaimbault, qui était sur place avec deux autres pompiers, Julie Duchez et Antoine Egreteau. Mais il faut noter le massage énergique et dynamique de la primo-intervenante (Caroline). Si la personne s'en est sortie sans séquelles, c'est grâce à ces gestes de premier secours bien faits. »

« La victime va très bien »

La victime du malaise cardiaque va « aujourd'hui très bien » et « n'a pas de séquelles », informe ceux qui l'ont sauvée.

L'intervention salvatrice des témoins secouristes a été saluée par le commandant Agnès Hu-

bert, patronne de la caserne de Châtellerault. « Leur action mérite d'être valorisée. Tous les maillons de la chaîne de secours ont parfaitement fonctionné. Les pompiers de la Vienne, comme d'autres associations de sécurité civile, forment le grand public au secourisme. »

La directrice des pompiers de Châtellerault a invité mardi 20 février 2024 les trois sauveteurs anonymes au centre de secours pour les remercier et les inviter, en présence d'une élue de la Ville (Laurence Rabussier), à une visite de la caserne, ainsi qu'à une présentation du matériel et des véhicules.

Denys Frétier